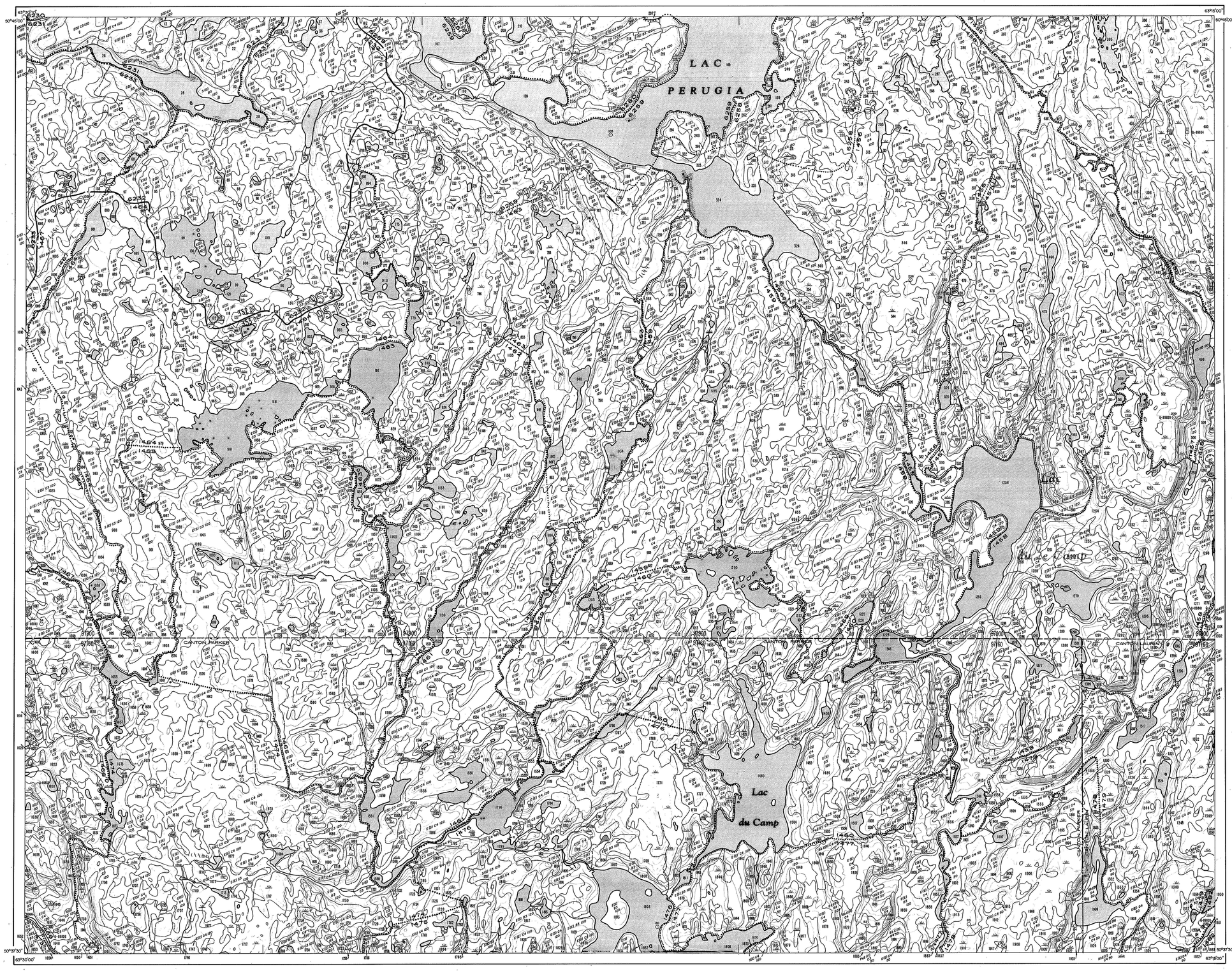

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (© 1979, 12-L-11) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux : à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — — à pin rouge	R (PR)
— — — à pin gris	R (PG)
— — — à thuya (cèdre)	R (T)
— — — à pruche	R (PR)
— — — à mélèze	R (M)
— — — (plantation)	R p
Pessière : (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse.)	(E)
— — à thuya (cèdre)	(E)
— — à pruche	(E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	(E)
— — à pin rouge	(E)
— — à pin gris	(E)
— — à sapin et/ou épinette	(E)
— — (plantation d'épinette blanche)	(E) p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	(E) p
— — (plantation d'épinette noire)	(E) p
Sapinière : (sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse.)	(S)
— — à thuya (cèdre)	(S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	(S)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	(S)
— — à pin rouge	(S)
— — à pin gris	(S)
— — à mélèze	(S)
— — (plantation de sapin baumier)	(S) p
Pinède à pin blanc :	(PB)
— — — avec pin rouge	(PB)
— — — avec thuya (cèdre) (pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse.)	(PB)
— — — avec thuya (cèdre)	(PB)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	(PB)
— — — avec mélèze	(PB)
— — — avec pin gris	(PB)
— — — avec pruche	(PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	(PB)
— — — (plantation)	PB p
Pinède à pin rouge :	(PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse.)	(PR)
— — — à thuya (cèdre)	(PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	(PR)
— — — avec mélèze	(PR)
— — — avec pin blanc	(PR)
— — — avec pin gris	(PR)
— — — avec pruche	(PR)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	(PR)
— — — (plantation)	PR p
Pinède à pin gris :	(PG)
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse.)	(PG)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	(PG)
— — — avec mélèze	(PG)
— — — avec pin blanc	(PG)
— — — avec pin rouge	(PG)
— — — avec pruche	(PG)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	(PG)
— — — (plantation)	PG p
Cédrière : (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse.)	(C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	(C)
— — à sapin	(C)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	(C)
— — à pin rouge	(C)
— — à pin gris	(C)
— — à pruche	(C)
— — à sapin et/ou épinette blanche	(C)
— — (plantation de thuya)	THO p
Pruchière : (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse.)	(PR)
— — à thuya (cèdre)	(PR)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	(PR)
— — à mélèze	(PR)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	(PR)
— — à pin rouge	(PR)
— — à pin gris	(PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche	(PR)
— — (plantation)	PR p
Mélèzin : (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse.)	(M)
— — à thuya (cèdre)	(M)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	(M)
— — à pin rouge	(M)
— — à pin gris	(M)
— — à pruche	(M)
— — à sapin et/ou épinette blanche	(M)
— — (plantation de mélèze européen)	(M) p
— — (plantation de mélèze japonais)	(M) p
— — (plantation de mélèze hybride)	(M) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance Nordique	Tendance Méridionale
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec pruche	F (PR)	F (PR)
— — — — — avec sapin	F (S)	F (S)
Bouleaux à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — — avec sapin	BB (S)	BB (S)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB)
— — — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — — avec thuya	BB (T)	BB (T)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec sapin	JB (S)	JB (S)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
Peuplements avec sapin	P (S)	P (S)
— — — avec pin blanc	P (PB)	P (PB)
— — — avec pin rouge	P (PR)	P (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge	P (E)	P (E)
— — — avec mélèze	P (M)	P (M)
Cédrières avec épinette noire	C (E)	C (E)
Cédrières résineuses	C (R)	C (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — — sur stations ingrates	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus :	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — de bouleau jaune	F
— — de peuplier faux-tremble	F
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplements de bouleau jaune	BJ
Frênaies	FR
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	F (B)
— à bouleaux jaunes	F (BJ)
— à peuplier faux-tremble	F (PF)
— à feuillus d'essences intolérantes	F (F)
— à feuillus d'essences tolérantes	F (F)
Plantation d'érable à sucre	E (S)
— — de peuplier deltoïde	PEDE
— — de peuplier	PEUP
— — de peuplier hybride	PEHY
— — de tilleul d'Amérique	PT (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Autoroute	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en damier	CP
Coupe partielle par bande	CP
Coupe partielle plus épidémie légère	CP
Chablis partiel	CP
Chablis total	CT
Brûlis partiel	BP

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche uniquement

⊖ I ≥ 50 % ⊕ SI ≥ 99 %

ORIGINE

Coupe totale	O
Brûlis	O
Chablis total	O
Chablis partiel	O
Friche	O
Prairie	O

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE 9 cm et +
10 (-ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
70-50 "	50-70 "
70-70 "	70-70 "
70-90 "	90-70 "
70-120 "	120-70 "
70-70 "	70-120 "

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (2m-4m)	2 (4m-8m)	3	4	5 (7m-12m)	6 (12m+)
A 90%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

PORÉT RÉDUENNE

Jeune (ans indéterminés)	Peuplements de haut tolérants majorité des tiges entre 0 et 30 cm.
	Autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 30 cm.
Vieux (ans indéterminés)	Peuplements majorité des tiges entre 30 et 50 cm.
	Autres peuplements majorité des tiges entre 30 et 50 cm.
	Autres peuplements majorité des tiges en plus de 50 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***
Superficie entourée de pentes > 31 %		**

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

5 E S 1 C 1 G 1 S 1 H 1 G 1

- 5 — densité
- E — défoliation
- S — classe de pente
- 1 — classe d'âge
- C — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- G — sous group. d'essences
- 1 — groupement d'essences

R C 1 R 1 G 1 C 1

- R — classe de pente
- C — classe d'âge
- 1 — grade de l'origine
- R — classe de hauteur
- 1 — classe de densité
- G — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE DRYADE LTÉE. SIGNATURE : ..... }

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE : ..... }

Carte forestière { Photographie aérienne : 1989 / Année de publication : 1990 / Année de révision : }

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 95-1*
Unité d'aménagement .....
Unité de sondage .....
Mode de tenure ou de gestion .....
Bloc d'aménagement .....
Concessionnaire ou autres .....
Bassin hydrographique 000 17 06
Bassin primaire 352 00*
Bassin secondaire .....
Unité de gestion privée .....
Municipalité 97900*
Division de recensement .....
Municipalité .....
Cadastre .....
Parcelle .....
Région écologique ..... 11 G
Municipalité régionale de comté ..... M.R.C. 980 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/1/90
Déclinaison magnétique 26° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-L-13	12-L-14	12-L-15	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-L-12	12-L-11	12-L-10	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
12-L-5	12-L-6	12-L-7	

12 L/11 N.O.